

Appels de propositions Questions et réponses

Q : Qui sont les membres du comité chargé des appels de propositions pour les services d'aide à l'emploi qui examineront les projets présentés dans le cadre de ce processus?

R : Le processus d'appels de propositions est une procédure interne et, à ce compte, les noms des personnes qui siègent au comité d'examen ne seront pas dévoilés. Il en est ainsi pour éviter que les demandeurs tentent de les joindre directement.

Toutefois, comme on l'a mentionné à la séance d'information du 20 juin 2006, le comité chargé des appels de propositions regroupe des membres du personnel de Service Canada (programmes et finances) et des représentants de la province.

Si vous avez des préoccupations concernant le processus d'appels de propositions, communiquez avec le Bureau du conseiller en équité.